

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 DÉCEMBRE 2018

Présents : Michel RIEU, Roger AULAGNE, J-Marc CHAUVIN, Hervé MEDINA, Françoise ALIBERT, Laetitia MARION, Élisabeth GUYOT, Gérard GUÉRIN, Sandrine LABAUME, Rémy PARRIER, Delphine LABAT GAL, Jean-Pierre JOULAIN, Laetitia GUIRONNET.

Absents : Anne MARQUIS procuration à Delphine LABAT GAL, Jacques AUBERT procuration à Hervé MEDINA, Nathalie SAGE procuration à Françoise ALIBERT, Anthony CATHAUD procuration à Rémy PARRIER, Blandine MARQUIS.

Secrétaire de séance : Hervé MEDINA

Ouverture de la séance à 20 h 30

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2018

Compte-rendu approuvé malgré une opposition.

DOMAINE ET PATRIMOINE

ACHAT DE PARCELLES PAR LA COMMUNE

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier de Monsieur Régis Philip par lequel il indique son intention de se séparer des parcelles AR52 et AR 133 situées dans le Vieux Village, au profit de la commune.

Monsieur le Maire indique que ces parcelles contiennent des ouvrages nécessitant des travaux. Avant de s'engager à acquérir ces parcelles, Monsieur le Maire propose de demander des devis pour estimer les travaux.

Approuvé à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITÉ

RECONDUCTION DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION ENFANCE- JEUNESSE

La convention de mutualisation pour les actions enfance jeunesse du pôle enfance prend fin au 31 décembre 2018.

Monsieur le Maire propose de valider la reconduction de la convention de

mutualisation pour les actions enfance jeunesse pour une durée de trois mois à compter du 1^{er} janvier 2019 dans l'attente de la mise en place d'une convention d'entente autour des actions d'accueil de loisirs avec la commune de Saint Paul Trois Châteaux.

Approuvé à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DU SICEC

Le SICEC (Syndicat Intercommunal pour la Construction et l'Exploitation d'un Chenil) a validé la sortie des communes membres de la communauté de communes de l'Enclave des Papes – Pays de Grignan et modifié les statuts du Syndicat.

Monsieur le Maire propose d'approuver le retrait de la communauté de communes de l'enclave des Papes- Pays de Grignan du SICEC, et la modification des statuts qui en découle, qui prend en compte également le changement de nom du syndicat devenant le Syndicat Intercommunal de Fourrière Animalière (S.I.F.A.)

Approuvé à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DSP

La Communauté de Communes Drôme Sud Provence par délibération du 27 septembre 2018 a défini l'intérêt communautaire de la compétence « politique locale du commerce » et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » de la façon suivante :

« L'intérêt communautaire comprend l'élaboration et la révision de chartes ou de schémas de développement commercial intégrés dans les documents d'urbanisme supra communal (SCOT...) ».

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette modification.

Approuvé à l'unanimité.

FINANCES LOCALES

ADHÉSION AU SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE DU SDED

Depuis plusieurs années le SDED, Territoire d'énergie Drôme, s'implique aux côtés des communes drômoises pour contribuer à la maîtrise de la dépense énergétique du patrimoine bâti public (bilans énergétiques, accompagnements opérationnels, valorisation des Certificats d'Economies d'Energie). Celui-ci vient soutenir les dépenses répondant aux critères des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Son taux annuel est de 50 % jusqu'à une dépense éligible de 20 000 € HT et de 20 % supplémentaires jusqu'à 50 000 € HT.

En contrepartie, le SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux. Pour bénéficier de ce dispositif, la commune s'engage à adhérer jusqu'au 31 décembre 2020 au service de Conseil en Energie du SDED, lui permettant d'accéder à une connaissance précise des consommations du patrimoine communal, à des conseils sur les améliorations énergétiques à réaliser et à pouvoir solliciter chaque année civile une aide financière pour ses travaux éligibles.

L'adhésion s'élève à 0,20 €/hab et par an pour une commune rurale (au sens de la TCCFE) et à 0,50 €/hab et par an pour une commune urbaine.
Approuvé à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET GENERAL

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de créditer des articles budgétaires insuffisamment pourvus pour faire face à des dépenses imprévues,
Approuvé à l'unanimité.

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION A LA RÉGION – TRAVAUX DES ECOLES

Le conseil municipal a délibéré le 4 octobre 2018 pour solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin d'obtenir des subventions pour le financement des travaux d'aménagement extérieurs du groupe scolaire estimés à 194 600 € hors taxe.
Le montant des marchés étant supérieurs à l'estimation, Monsieur le Maire propose de corriger la demande de subvention à la Région avec un montant estimatif des travaux à 222 390 € hors taxe.
Approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION DU STADE DE FOOTBALL

L'estimatif des travaux de réfection de la clôture du terrain de football s'élèvent à 51 740 € H.T.
Monsieur le Maire propose de solliciter la Fédération Française de Football afin d'obtenir une subvention pour aider au financement de ce projet.
Approuvé à 16 voix pour et 1 abstention.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION – VOYAGES SCOLAIRES

Les établissements scolaires (collèges et lycées) sollicitent la commune pour obtenir une aide au financement de voyages scolaires.
Monsieur le Maire propose de fixer un montant d'aide de 30 € par enfant pour l'année 2019.
Approuvé à l'unanimité.

DÉCISIONS DU MAIRE

Décision n° 04-2018 du 22 novembre 2018 : Marché de travaux - Aménagement des entrées du groupe scolaire.

Monsieur le Maire a attribué le marché d'aménagement des entrées du groupe scolaire aux entreprises suivantes :

Lot	Descriptif du lot	Entreprise	Montant du marché H.T.
1	V.R.D.	Colas	58 151,90 €
2	Gros œuvre - façades	Suze Bâtiments	33 225,89 €
3	Charpente - couverture	Bernard et Fils	43 855,24 €
4	Serrurerie	Inox Alu Concept	59 613,07 €
5	Electricité	AS.E.	8 942,51 €

DIVERS

- Le Comité de Jumelage organise un séjour à Gouvy pendant le week-end de Pentecôtes, du 7 au 11 juin 2019. Une participation de 90 € sera demandée aux suziens qui iront en Belgique.
- Les vœux du Maire auront lieu samedi 12 janvier 2019 à 18 heures.
- Le jury du concours des illuminations de Noël visitera les maisons des participants jeudi 20 décembre 2018 à partir de 18 heures.
- Un projet de création d'un réseau d'arrosage est à l'étude par les services des Chambres d'Agriculture Vaucluse et Drôme. Il ne sera pas réalisé avant 5 ou 6 ans.
- Un riverain a sollicité la mairie pour stationner son camion béton sur la parking des écoles. L'autorisation ne lui a pas été accordée.